



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique en vue du renouvellement d'exploiter et l'approfondissement de la carrière de Keriell 56500 ÉVELLYS, sera ouverte du 28 novembre 2017 au 29 décembre 2017 inclus, pour une durée de 32 jours, à la mairie d'ÉVELLYS (Naizin).

Ce projet est présenté par Monsieur Médéric d'Aubert, chef d'agence de la société CMGO. Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Le préfet du Morbihan est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté d'autorisation d'exploitation assortie de prescriptions, au titre de la législation sur les installations classées, ou un refus.

Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :

- un dossier (comprenant 6 pièces) produit par le bureau d'études SET Environnement, dont une étude d'impact et son résumé non technique ;
- l'avis tacite émis par l'autorité environnementale le 03 octobre 2017 ;
- les avis des services recueillis sur le projet (3) ;
- l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier chaque jour ouvrable à la mairie d'ÉVELLYS aux horaires habituels d'ouverture de celle-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr). Le dossier pourra également être consulté sur un poste informatique dans les mairies d'ÉVELLYS et de MOREAC, aux horaires habituels d'ouverture de celles-ci.

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès du pétitionnaire ou auprès du bureau d'études (SET Environnement – 02.99.58.26.44 – contact@setenvironnement.com).

Madame Annie-Claude SOUCHET-LE CROM, attachée de la fonction publique territoriale en retraite, est désignée par M. le Président du Tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire-enquêteur. Elle se tiendra à la disposition du public en mairie d'ÉVELLYS au cours de permanences qui se tiendront :

- mardi 28 novembre 2017, de 9h00 à 12h00
- jeudi 14 décembre 2017, de 9h00 à 12h00
- vendredi 29 décembre 2017, de 14h00 à 17h00.

Les personnes intéressées par le projet pourront consigner directement leurs observations et propositions écrites dans le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance ou par courriel au commissaire-enquêteur à la mairie d'ÉVELLYS (adresse postale : mairie – 1 rue de la mairie – Naizin 56500 ÉVELLYS / courriel : accueil@evellys.fr), pendant toute la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et à la mairie d'ÉVELLYS du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).